

CYBERSÉCURITÉ ET ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

Un nombre sans cesse croissant de professionnels utilisent la technologie pour communiquer avec leurs clients et fournir leurs services. L'une des conséquences de la télépratique est l'augmentation des réclamations d'assurance relatives à la cybersécurité, notamment celles liées aux rançongiciels, au piratage psychologique et autres cyberattaques.

BMS recommande aux **professionnels chargés de la conservation et de la protection des renseignements confidentiels** d'envisager de souscrire une assurance Cybersécurité et responsabilité civile relative à la protection des renseignements personnels pour faire face à l'augmentation de leur risque et de leur exposition.

En cas de cyberincident, cette police donne accès à une équipe d'intervention. Cette équipe participera à l'enquête et aux services d'intervention nécessaires, y compris l'information des personnes touchées, en plus de la couverture fournie.

Voici quelques exemples où une police d'assurance cybersécurité et à atteinte de la vie privée peut s'avérer utile :

- 1 Vous ouvrez une pièce jointe dans un courriel provenant de ce que vous pensez être une source fiable. La pièce jointe télécharge un logiciel malveillant sur votre ordinateur, exposant vos mots de passe, profils de clients et autres données de nature délicate.
- 2 Vous vous dirigez vers votre voiture avec un dossier de documents contenant des renseignements personnels sur vos clients et un coup de vent emporte les documents, sans aucune chance de les récupérer. Même si les fichiers n'ont pas été distribués sous forme numérique, il y a eu brèche dans la protection de renseignements confidentiels.
- 3 Un usurpateur se faisant passer pour votre supérieur vous envoie un courriel vous demandant un mot de passe. Vous lui fournissez l'information et lui donnez ainsi accès à votre réseau.

Instruction frauduleuse (ajout facultatif à la police) :

- 4 Vous recevez un courriel d'un prétendu fournisseur vous informant que ses informations de virement électronique ont changé. Vous mettez à jour les informations et effectuez les paiements, puis vous apprenez par la suite du véritable fournisseur qu'il n'a reçu aucun virement.

Faits saillants de la couverture:

Les services d'intervention en cas d'atteinte à la vie privée Coûts supplémentaires liés à la réponse en cas d'atteinte Juridique, médico-légal et relations publiques/gestion de crise Personnes informées	500 000 \$ (NOUVEAU) 250 000 \$ 5 000 (Individuel) 100 000 (entreprise)
Limite globale de responsabilité de la police	1 000 000 \$
Dommages subis par l'assuré Perte d'exploitation - résultant d'une violation de la sécurité des données Perte due à un acte de cyberextorsion Coûts de récupération des données	100 000 \$ (NOUVEAU – SUPÉRIEURE) 500 000 \$ (NOUVEAU – SUPÉRIEURE) 100 000 \$
Responsabilité Responsabilité relative aux données et au réseau Frais de défense et sanctions réglementaires Obligations et coûts liés aux cartes de paiement Responsabilité visant les médias	1 000 000 \$ 1 000 000 \$ (NOUVEAU – SUPÉRIEURE) 1 000 000 \$ 1 000 000 \$
Criminalité informatique Instructions frauduleuses * Fraude par transfert de fonds Fraude aux télécommunications	Disponible pour une prime supplémentaire Inclus avec la protection contre les instructions frauduleuses 100 000 \$
Récompense criminelle Récompense criminelle	50 000 \$ (NOUVEAU – SUPÉRIEURE)
Réparation de matériel informatique	Inclus (NOUVEAU)
Franchises Chaque incident Individus déclarés	1 000 \$ 100

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée

☎ 1-855-318-6558

✉ info.canada@bmsgroup.com

🌐 www.canada.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.